les points du pays arrivèrent à Montreal des députations et des adresses appronvant la conduite du Gouverneur, en même temps que tout le pays signait des pétitions à la Reine demandant que Lord Elgin fut maintenue Gouverneur De plus les nouvelles qui sont venues d'Angleterre montrent une disposition génémile analogue contre le parti conservateur qui est peint par plusieurs des journaux ministériels les plus influents sous las plus tristes confeurs. Je vons demande bien pardon, Mr. lo Réducteur, de m'étre étendu si un long sur cette mesure; mais elle est telle qu'elle méritait la plus grande place de cette revue.

Le principal intérêt du reste de la session réside dans les discussions que les passions du moment gendaient plus ou moins véhémentes, et dans doux ou trois mesures dont je vais dire quelques mots.

La question du bill de l'université de Toronto, que l'on appelle la pierre d'achoppement de toutes les administrations est revenue sons celle-ci comme sons les precédentes. Voici, en peu de mots, ce que j'ai pa apprendre sur cette fancuse question. George IV fonda l'université de Toronto et la dota très richement, voulant on faire une institution religiouse anglicane. Les richesses de cette université entièrément anglicane tentérent fort les différentes sectes dissidentes du Haut-Canada, qui les auraient voulu voir appliquées à un établissement où la religion ne fut que secondaire, les uns voulant même l'eu exclare absolument, d'autres voulant une chaire particulière pour les principales religions du pays. Ils présentèrent donc, tant dans l'ancien Parlement du Haut-Canada que dans le Parlement du Canada-Uni, plusieurs mesures qui ne satisfirent point les esprits, et c'était cette affaire que l'administration actuelle avait à régler. Vers le milieu de la session, l'évêque anglican de Toronto, principal membre de l'université en question avait envoyé une pétition à la chambre où il expose que l'université dûment incorporée n'a rien fait pour mériter un changement de corporation, que d'ailleurs les changements que l'on veut établir ne sont pas peu de chose, mais qu'ils teudent à détruire entièrement l'université pour fonder un autre établissement tout disserent. En terminant il donne à entendre qu'il n'y a aucune sûreté, quant aux propriétés des institutions religiouses ou untres, si, nonobstant les intentions ma. nisestes et hien marquées des donateurs. que ceux-ci soient mêmes des rois, une législature provinciale peut aliéner ces

nergiques et des plus soutennes : de tous leurs. La mesure proposee par le minis- ence alt muri mon jugement. tère passa à une grande majorité, tous coux qui s'y étaient opposés, excepté deux, s'étant abstenus de voter.

> Une question bien importante, du mains ponr Québec, est celle du siège du Gouvernement. La Chambre a adopté, comme l'on sait, les parlements alternatifs de Québec et de Toronto, mais le Consell Legislatif s'est prononcé contre cette mesure. Elle appartient du reste à la prérogative royale, de sorte que le Gonverneur est maître d'agir comme il l'entendra. Il paraît que les Québecques n'ent pas tort d'espérer.

> L'on a aussi attaqué, à la fin de la session la question de la réforme postale, et l'on a adopté des mesures pour s'entendre avec les Gonvernements de nos sœurs provinces et de la métropole. Cette réforme désirée par tout le moude, n'a pas excité de debats.

> Je n'ai pas parle jusqu'ici du Conseil Legislatif, parceque le principal intérêt de cette session a été dans la Chambre d'Assemblée. La composition générale du Conseil était moins favorable au parti libéral que l'Assemblée Législative. On savait, par exemple, que le bill pour l'augmentation de la répresentation n'aurait pas le nombre de voix suffisant au Conseil, quand même on l'aurdit eu dans l'Assemblée. A propos de la nomination de deux nonveaux membres au conseil, Mr. McKuy, l'un des membres de cette Chambre proposa d'en réformer la constution; mais il se trouva à voter seul pour sa motion. Quelques jours après l'incendie du Parlemeat, une adresse approuvant la conduite du Gouverneur et de son administration, ne fut adoptée après de vifs débats, que par 11 contre 6.

> Ensin, comme je viens de le dire, il se prononça centre les parlements alternatifs de Québec et de Toronto. Voilà, en quelques mots, ce qui mérite le plus d'être remarqué.

> Il a éte présenté durant rette session 21 bills pour incorporer des institutions charitables, religieuses ou d'éducation. Le m. ntant total alloué pour l'éducation en 1848 a été de £58703 6 9, dont £50000 pour les écoles communes. Le nombre total d'actes sanctionés pendant cette session est de 202; 6 sont réservés à la sanction royale.

En somme, que faut-il penser de cette session? Je n'en sais trop rien. N'uyant pas le bonheur d'être de ces esprits pricoces qui, à peine àgés de 20 ans, sont des politiques consommis, je suis ne toute entière. obligé de suivre l'ancien régime et d'atdropriétés et en appliquer les fonds uil- lendre, avent de prononcer, que l'expéri-

Tour British

Querec, 21 Juin, 1849.

Dimancho dernier, à l'heure et à la place des vêpres, a en lieu à la cathedrale la bénédiction de la cloche, destiace à l'église du faubourg St. Jean Lo sermon a été prêché par No isica Marinean qui doit disservat la nonvelle église. Les élèves du Petit-Seminuire out contribué à l'éclat de cette cérémonie imposante en executant plusieurs morecaux de musique. Le produit des offrandes dépesées par les fideles se monte à £ 49"15.

MÉCHROLOGIC.

M. Ant. Gagnon, né à Québec le 27 fevrier, 1785, fut ordonné prêtre le 19 decembre, 1807. Il demeura vicaire a Quebec jusqu'au 1 octobre, 1809, et alla dans les missions qui forment le diceèse de Frédéricton, cù il est demeuré jusqu'a sa mort et dont il ét .it Crand Vicaire. Il est décédé le 2 de courant, et appartient a sa Congrégation du Peta Séminaire de Quebec, à l'association de prières pour les prétics définits (3 messes) et à celle de la Onisse Leclésiastique de S. Michel.-(Communiqué.)

Décèdé à Montréal le 13 courant, Messiro Pierre Viau, vicuire-général de Guébec et de Montréal et chaocine honoraire de cette dernière ville. Après des études brillantes au collège de Montréal, il se destina au saint ministère, et gouverna successivement les paroisses du cap-S. Ignace, de S. Nicolas, de S. François et de S. Pierre, dans la rivière du Sud, de Yamachiche, de la Rivière Ouelle où il fut nonmé grand-vicaire, de S. Sulpice et de S. Clément. En 1818, il fut agrégé au Seminaire de Québec, où il demeura trois ans en qualité de directeur du Grand-Séminaire et de professeur de theologie. Sa santé l'obligea de quitter ce double emploi qu'il remplissait avec tout le succès que l'on pouvait attendre de son zéle et de ses rares talens.

S s revenus furent toujours consucrts au soulagement des pauvres, on à l'encouragement de l'éducation. Il sut distinguer avec bonheur plusieurs jeunes gens que ses sacrifices ont aides dans leurs études et que l'on voit aujourd'hui faire l'ornement du clergé. Une belle bibliothèque, fruit de ses économies, devint par sa libéralité le partage de plusieurs maisons, où elle sert à la jennesse canadien-

Pendant les dernières années de sa vie qu'il voulut passer dans la méditan